

## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15.09.2023 au Progr à Berne**

Participant-es : 105 Members (y inclus 7 membres du comité), 9 soutiens, Benjamin Weiss (cinéaste) avec cameraman, Georg Klingler (Greenpeace Suisse), Regula Barben (secrétariat)

Excusé-es : Norma Bargetzi et Jutta Steiner (comité), Daniela Knöpfel (vérificatrice), 28 membres

PV : Regula Barben

Diffusion : Membres de l'association Aînées pour la protection du climat Suisse (nombre 09/2023: 2464), juristes de l'association, toute personne intéressée

---

### **1. Accueil**

Les co-présidentes Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti ouvrent l'assemblée et souhaitent la bienvenue aux personnes présentes. Elles signalent que Benjamin Weiss et un cameraman participent à l'AG et enregistrent une partie de l'assemblée. Benjamin Weiss souhaite réaliser un film documentaire sur les Aînées, si des moyens financiers suffisants peuvent être trouvés.

Anne lit un message de Norma Bargetzi, qui ne peut pas être présente. Rosmarie excuse Jutta Steiner, qui a dû s'excuser pour des raisons de santé.

Les co-présidentes annoncent le changement de programme suivant : L'exposé de Georg Klingler a été supprimé afin que les intervenantes disposent de plus de temps pour leurs présentations et pour les discussions. A la place, Georg a rédigé cette [fiche d'information sur l'état de la procédure](#).

### **Point fort : Les conférences**

**Prof. Sonia I. Seneviratne**, présente les derniers rapports du GIEC. Ils se trouvent tous sur <https://www.ipcc.ch/reports/>. Elle insiste particulièrement sur la remarque de la page 26 de sa présentation : "Les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient atteindre leur point culminant entre 2020 et avant 2025 au plus tard, si le réchauffement est limité à 1,5°C (>50%) et ne dépasse pas l'objectif, ou seulement dans une mesure limitée".

La bonne nouvelle, c'est que nous avons un grand potentiel d'ici 2030 pour essayer de réduire le réchauffement climatique à 1,5%. Mais nous devons agir MAINTENANT.

[Voici se trouve sa présentation](#) (en allemand).

### *Questions à Sonia I. Seneviratne*

- Les parlementaires connaissent-ils ces chiffres ?  
*Sonia I. Seneviratne : Oui, nous avons pu les présenter, mais ce qui se passe ensuite...*
- En 2019, j'ai écrit à Alain Berset, mais je n'ai jamais eu de ses nouvelles, cela me met tellement en colère.  
*Moi aussi, je suis en colère ! L'adoption de la loi sur le climat est quelque chose de positif, mais nous devons faire plus. L'arrêt de la CEDH peut certainement avoir une influence. En tout cas, nous devons essayer de mettre en place plusieurs initiatives différentes qui*

*peuvent créer de nouvelles lois. Le levier de la place financière est également très important, car tant que l'on investira dans des énergies polluantes, les émissions ne diminueront pas.*

- La crise climatique a été quelque peu reléguée au second plan en raison de la guerre en Ukraine. Quel est l'impact de la guerre sur les émissions et sur la volonté politique d'atteindre l'objectif 1,5 et quelles possibilités avons-nous de nous adresser aux politicien·nes suisses ?

*Oui, il y a d'autres priorités et moins de financement pour le climat, ce qui est une vision à court terme. Mais la guerre a aussi aidé, la Russie exportait beaucoup de gaz avant la guerre, les prix ont augmenté et beaucoup de gens ont cherché d'autres possibilités (pompes à chaleur dans mon quartier). Il y a quand même eu quelques développements positifs, même si la guerre a eu globalement de mauvais effets.*

- Quels sont nos interlocuteur·trices au niveau mondial ? Si nous interdisons quelque chose en Suisse, cela sera tout simplement délocalisé.

*Peut-être existe-t-il des liens internationaux entre les ONG, comme p. ex. la Grève du climat, et entre les scientifiques. Mais il faudrait peut-être collaborer davantage.*

- Qu'en est-il du lien science-pouvoir ? Nous allons prochainement élire notre nouveau Parlement et il est très important d'élire les bonnes personnes. C'est pourquoi nous devons absolument voter et mobiliser notre entourage à cet effet.

*Selon une [étude de Greenpeace](#), il n'y a que trois partis qui sont respectueux du climat : les Vert-es, les Vert libéraux et le PS.*

**La professeure Valérie d'Acremont** dit que la voie juridique des Aînées donne de l'espoir, car nous avons du mal avec tous les autres moyens. Elle remercie les Aînées pour leur action et les invite à ne pas baisser les bras.

Dans son exposé, elle parle de "L'impact du climat et de la biodiversité sur la santé - et vice-et-versa". Cinq groupes de maladies vont augmenter : Malnutrition, santé mentale et émotions, cardio-respiratoire (sera le plus touché), accidents et décès, maladies infectieuses (celles-ci sont visibles et pourraient faire bouger les gouvernements).

Une conférence similaire de Valérie d'Acremont [peut être visionnée ici](#).

### Questions à Valérie d'Acremont

- Le virus de la grippe aviaire se propage aux mammifères. En Inde, une région a été fermée à cause du virus Nipah.

*Valérie d'Acremont : L'OMS fait beaucoup d'efforts pour surveiller les virus qui pourraient déclencher des épidémies. Mais en Suisse, nous devrions faire beaucoup plus.*

- Nous prenons la liberté de mal nous comporter (prendre l'avion, manger trop de viande), cela me préoccupe beaucoup.

*Oui, c'est vrai. Le jour où les températures étaient les plus élevées, il y avait le plus de vols en avion. Cela signifie que les gens n'ont pas encore compris le problème. Nous devrions partager davantage et avoir par exemple un nombre limité de vols à disposition (85% de moins selon l'EPFL). Le plus juste serait un système de quotas : les jeunes 1 vol/an pour découvrir de nouvelles choses ; les familles 1 vol/an pour rendre visite à leurs proches. Sinon, seuls les riches pourront prendre l'avion.*

Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti animent l'AG pendant les points ordinaires de l'**ordre du jour** :

2. **Élection des scrutatrices** : Ruth Saxer et Dorothea Franck
3. La liste des points de l'**ordre du jour** est acceptée unanimement.
4. **Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2022** est admis et remercié.
5. **Le rapport annuel 2022** se trouve sur [le site Internet](#). Nous ne l'abordons pas en détail en raison des nombreuses activités. Le plus important pour nous a été l'annonce par la CEDH que l'affaire était portée devant la Grande Chambre et qu'elle avait été jugée en mars dernier. Cela nous a donné des ailes tout au long de l'année.  
Et maintenant, le 27 septembre 2023, la troisième action judiciaire climatique - après la nôtre et l'affaire Carême c. France - sera portée devant la CEDH. Certaines d'entre nous soutiendront à Strasbourg les jeunes Portugais-es qui poursuivent 32 États.

Les activités à venir sont toujours mentionnées sur <https://ainees-climat.ch/activites/>.  
Le rapport est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

6. **Les comptes annuels 2022** sont présentés par Rita Schirmer. Le bénéfice s'élève à CHF 20'896.71. Les dépenses juridiques se sont élevées à CHF 204'000.-, que nous avons reçus de Greenpeace, car nos finances ne suffisent pas pour cela. Nous avons reçu CHF 77'000.- de dons. Les activités de l'association sont couvertes par l'association elle-même. Le don extraordinaire de CHF 165'000.- de Greenpeace n'a été utilisé que pour les frais juridiques de la requête.

*Questions :*

- a) Combien d'avocat-es sont concerné-es par le travail juridique ?  
*Rita Schirmer : 5 personnes*
- b) Le montant donné par Greenpeace est-il une dette pour l'association ?  
*Nous essayons de rembourser le plus possible.*
- c) Serait-il possible de demander une cotisation volontaire aux membres ?  
Au départ, nous ne voulions faire payer de cotisations à personne, car nous vivons tou-ttes de rentes. Il en sera toujours ainsi. Merci pour les dons volontaires que nous recevons.

Pia Hollenstein **lit le rapport de révision**. Il confirme que la comptabilité est tenue selon les règles et propose à l'assemblée de prendre connaissance des comptes annuels et d'en donner décharge au comité.  
L'assemblée donne décharge au comité.

7. **Le budget 2023** est présenté pour information. Nous prévoyons un bénéfice d'un peu plus de CHF 8'000.-.  
Nous ne pouvons pas établir d'attestations de don, car l'administration fiscale de Zurich a rejeté notre demande en raison de notre travail politique.

*Remarques :*

- a) Il serait important d'inclure le travail bénévole effectué dans le budget, afin que l'on puisse voir à l'extérieur la quantité de travail que vous fournissez.

*Elisabeth Stern : en 2022, nous, les 9 femmes du comité, avons effectué environ 5000 heures de travail bénévole.*

b) Remarque : les dons peuvent aussi être simplement déduits (sans reconnaissance d'utilité publique) dans la déclaration d'impôts. Ces déductions sont parfois reconnues, selon la commune.

c) Ne serait-il pas préférable de faire un don à Greenpeace afin de recevoir une attestation de don ?

*Georg Klingler : Seuls les gros montants (à partir de CHF 10'000.-) peuvent être donnés pour des campagnes précises, les dons plus modestes sont intégrés dans le travail général de Greenpeace.*

d) Où se trouvent les coûts du documentaire ?

*Rita Schirmer : Ils ne sont pas encore pris en compte, car nous ne savons pas s'il sera réalisé.*

## 8. Élection du comité

L'élection du comité des Aînées pour la protection du climat Suisse ainsi que celle d'Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti comme co-présidentes est acceptée.

9. **L'élection de la vérificatrice** Daniela Knöpfel est approuvée à l'unanimité avec remerciements.

## 10. Demande de modifications des statuts du comité

a) Article 1 – Nom et siège. Le comité propose comme nouveau nom de l'association : «Aînées pour le climat Suisse / KlimaSeniorinnen Schweiz / Anziane per il clima Svizzera.»

### Réactions

- Demande : Ajouter le titre rhéto-roman

*Proposition de Pia Hollenstein: La demande sera discutée au sein du comité. Le romanche est certes une langue nationale, mais pas une langue officielle.*

- Les seniors peuvent-ils participer ?

*Rosmarie : Non, ce n'est pas possible, car seules les femmes âgées, en tant que groupe de personnes particulièrement concerné, ont pu faire l'action judiciaire.*

- Un membre qui a fait le voyage depuis les Grisons fait part au comité de l'observation suivante : Les romanches ne se sentent concerné-es que lorsque quelque chose est écrit en romanche.

b) Article 4 - Membres. L'association propose la modification suivante : Les femmes qui se reconnaissent dans ses buts et sont prêtes à les soutenir peuvent devenir membres de l'association. **Elles doivent avoir au moins 64 ans et être domiciliées en Suisse.**

Cette modification est acceptée par l'assemblée.

11. **Demandes des membres** : Aucune demande n'a été déposée.

## 12. Varia

a) Svanette Belka: Beaucoup de gens ne connaissent pas l'association. Elle a donc fait fabriquer 500 badges pour que nous puissions recruter beaucoup plus de membres. Un grand merci à Svanette, qui a organisé elle-même ces badges et en a fait don à

l'association.

- b) Rosmarie Wydler-Wälti: Aujourd'hui il y a une grève globale pour le climat – s'il vous plaît, allez-y !
- c) Svanette Belka: Elle aimerait faire fabriquer un très grand drapeau pour que nous soyons visibles.  
*Rosmarie : Nous avons des bâtons télescopiques avec lesquels nous pouvons tenir nos banderoles. Nous les emporterons aussi le 30 septembre.*
- d) Les banderoles devraient être plus joyeuses et plus colorées !  
*Rosmarie : Nous venons de faire fabriquer des banderoles à notre couleur. Nos fanions sont colorés.*
- e) Les Grands-parents pour le climat de Suisse centrale ont écrit un texte sur la mélodie Bella Ciao pour les élections, qu'ils enverront aux Aînées.
- f) Les manifs, c'est bien, mais nous devons en faire plus, et tout le monde doit apporter sa contribution !

Le comité remercie chaleureusement les interprètes pour leur travail bénévole gratuit, toutes les donatrices et tous les donateurs, ainsi que Georg Klingler, Regula Barben et Muriel Klingler. Un grand merci est adressé aux juristes.

Les co-présidentes prennent congé des personnes présentes, les remercient de leur participation, du soutien qu'elles ont apporté au comité et à l'association au cours de l'année écoulée et clôturent l'assemblée à 12 heures.